

COTTRIP EN ROUTE VERS LA REV3

LA NEWSLETTER TRIMESTRIELLE DU COTTRI SAMBRE-AVESNOIS



LES NOUVELLES DE CE TRIMESTRE:

**Rétrospective du
COTTRI Sambre-
Avesnois sur
l'année 2019**

**En route pour
2020...**

Direction de la production : Alain POYART, Président du Syndicat Mixte du SCOT Sambre-Avesnois
Rédaction : Corentin GREUEZ & Melvin DELJEHIER
Infographie : CANVA.COM
ISSN : En cours
Date de dépôt légal : 16 Avril 2020

FAISONS LE BILAN

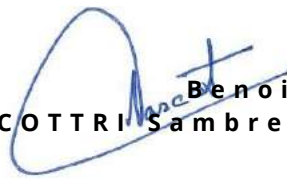
LE MOT DU PRÉSIDENT

Madame, Monsieur,
Chers partenaires,

C'est avec un immense plaisir que vous trouverez ci-après la 1ère Newsletter du COTTRI Sambre-Avesnois. Celle-ci a pour vocation de reprendre l'actualité du dispositif en termes d'animations et de réalisations.

Sa diffusion se voudra être trimestrielle, n'hésitez pas à nous solliciter par rapport à vos projets et vos demandes financières. L'actualité du moment démontre que nous sommes à la veille d'une prise de conscience de la nécessité d'une transition écologique et énergétique pour rendre les territoires plus autonomes et plus résilients.

Prenez soin de vous et de vos proches.


Benoît WASCAT
Président du COTTRI Sambre-Avesnois



UN CONTRAT D'OBJECTIFS TERRITORIAL REV3 EN SAMBRE-AVESNOIS

Les enjeux du dispositif

Le **Contrat d'objectifs territorial pour l'amplification de la Troisième Révolution Industrielle (COTTRI)** est un dispositif d'accompagnement de l'ADEME, construit autour de **15 domaines de coopération** (6 domaines méthodologiques et 9 domaines thématiques). Il constitue un document stratégique et opérationnel pour une durée de **4 ans**. Le COTTRI vise des résultats opérationnels : lors de la signature, le territoire s'engage sur la base d'objectifs (au minimum, un objectif par domaine thématique). Ces derniers ont été définis par le territoire, discutés avec l'ADEME et la Région Hauts-de-France, au cours de la phase de préfiguration en 2018.

Le COTTRI Sambre-Avesnois est porté politiquement par le **Syndicat Mixte du SCOT Sambre-Avesnois**, qui compte 151 communes, 4 EPCI, pour 252 000 habitants. Celui-ci se fait en cohérence avec le portage du Plan Climat Territorial (dont l'évolution en Plan Climat Air Energie Territorial est en cours d'élaboration) à l'échelle de l'arrondissement. Le **Parc naturel régional de l'Avesnois**, les quatre EPCI de l'arrondissement (CAMVS, 3CA, CCSA, CCPM), les villes de Maubeuge et de Fourmies, constituent la **gouvernance territoriale** du COTTRI Sambre-Avesnois. Elles contribuent à l'atteinte de ses objectifs en qualité de collectivité partenaire, depuis la signature du protocole d'accord cadre le 24 Octobre 2017 à Arras.

Considéré comme un **véritable « booster »**, le COTTRI Sambre-Avesnois a pour objectif majeur de confirmer l'exemplarité du territoire à porter une stratégie intégrée de transition énergétique et écologique, dont les retombées seront bénéfiques à tous, sans oublier la volonté partagée d'avoir un effet inspirant pour d'autres territoires, tel un **démonstrateur** à l'échelle régionale !



“TOUS ENSEMBLE, FAISONS DE NOTRE TERRITOIRE UN DEMONSTRATEUR REV3 !”



LES OBJECTIFS OPERATIONNELS DU COTTRI SAMBRE-AVESNOIS

Le COTTRI Sambre-Avesnois suppose d'atteindre a minima 60% des objectifs opérationnels (et 100% des objectifs dits « prioritaires ») à horizon 2022.

Quelles sont les ambitions du territoire Sambre-Avesnois en matière de Troisième Révolution Industrielle ?

Performance énergétique du patrimoine bâti privé

300 ménages accompagnés dans une démarche de réhabilitation thermique | 50% de passage à l'acte

Performance énergétique du patrimoine bâti public

20 projets de rénovation inscrits dans un programme pluriannuel d'investissements ou délibérés

Mobilisation des professionnels du bâtiment

400 personnes formées en situation de travail

Mobilité décarbonnée des biens et des personnes

Réaliser un plan de mobilité rural + 3 actions mises en oeuvre

Energies renouvelables, réseaux intelligents et stockage de l'énergie

Réaliser une étude de planification énergétique | Inscrire 10 projets dans un Contrat d'Objectifs ENR

Productions et consommations responsables pour une économie circulaire

Réalisation d'une étude de valorisation des ressources agroalimentaires locales

Adaptation au changement climatique

230 personnes formées aux enjeux d'adaptation au changement climatique | Réaliser une stratégie d'adaptation "arrondissement"

Qualité de l'air

15 établissements accompagnés mettant en oeuvre un programme d'actions

Préservation de la biodiversité et stockage de carbone dans les sols

3 projets pilotes de corridor écologique REV3 | 4 projets de chaudières communales Bois-énergie

Urbanisme durable

4 projets pilotes de reconversion de friches (1 par EPCI)

Recherche, Développement & Innovation

30 projets REV3 d'entreprises locales accompagnées

PRIORITAIRES



FÉVRIER 2019 : UNE NOUVELLE CHAUDIÈRE BOIS-ÉNERGIE INAUGURÉE SUR LE TERRITOIRE

Le 1er février 2019, la ville de Le Quesnoy a inauguré sa nouvelle chaufferie fonctionnant au bois déchiqueté au centre Lowendal, portant à 47 le nombre de chaudières bois-énergie installées sur le territoire. Cet espace associatif de 120m de long se tourne désormais vers l'avenir en proposant à ses occupants **une énergie renouvelable issue du bocage Avesnois !** Plus d'informations [ici](#)

Le développement de la filière bois-énergie, animée par le Parc naturel régional de l'Avesnois, est inscrit dans le COTTRI et dans le Contrat de Transition Energétique et Solidaire (CTES). C'est à ce titre que le projet a pu bénéficier d'aides complémentaires de l'Etat qui a confirmé apporter son soutien pour les projets des collectivités qui développent ces installations.

A l'initiative de cet effet levier pour booster la filière, le Parc travaille avec la Caisse des Dépôts et Consignations pour étendre ce montage financier à tous les porteurs de projets.

Objectif : Systématiser un taux de financement de 70%.

MAI 2019 : LANCEMENT DU COTTRI SAMBRE - AVESNOIS

C'était il y a presque un an !

Le COTTRI Sambre-Avesnois a été présenté dans sa version définitive aux collectivités signataires ainsi qu'aux partenaires de la démarche le 29 mai 2019 à Maroilles.

La rencontre, qui a réuni une cinquantaine de participants, a été l'occasion de rappeler **les enjeux de la stratégie territoriale REV3 unique et partagée par tous et ses objectifs.**

Les ambitions locales sur l'ensemble des domaines de coopération du COTTRI ont été réaffirmées à ce titre, au même titre que **l'enveloppe mobilisable à hauteur de 642 857€ !**





LES SORTIES DU COTTRI



Qu'est ce que l'adaptation au changement climatique ? Quelles sont les conséquences du réchauffement climatique dans vos territoires ? Quelle est notre capacité de résilience ? Quelles actions pouvons-nous mettre en place localement pour y contribuer ?

Si l'adaptation au changement climatique constitue de nos jours la priorité zéro des villes pour vivre durablement, il faut cependant en maîtriser ses enjeux avant tout. Les « Sorties du COTTRI », cycle de conférences, d'ateliers participatifs ou d'Educ'Tour, sont proposés à tous les publics pour discuter librement sur des mesures, partager des retours d'expériences et découvrir des actions réalisables à court, moyen et long terme.

En 2019, ce sont trois « Sorties du COTTRI » qui ont été organisées :

- Le 9 Avril 2019 au « METH'AGRI DAY » de Beauvais (Université Unilasalle) - 17 participants
- Le 7 Novembre 2019 à Maroilles : demi-journée « tables rondes » sur l'agriculture biologique et le changement climatique - 15 participants
- Le 8 Novembre 2019 à Fontaine-au-Bois : Educ'Tour à l'occasion de la journée nationale de la maison passive - 16 participants.

PROGRAMME DE 2020 À VENIR...

DÉCEMBRE 2019 : PIG "HABITER MIEUX" LE COTTRI APPORTE SON SOUTIEN !

Les Communautés de Communes du territoire, en partenariat avec la CAMVS et l'Etat, se sont engagées dans un Programme d'Intérêt Général « Habiter Mieux » pour accélérer la rénovation du logement. Cette action faisant partie des axes prioritaires du COTTRI Sambre-Avesnois, ce dernier était au rendez-vous et apportera son soutien aux 4 intercommunalités de l'arrondissement !

Au total, c'est une **enveloppe de 60 000€** qui a été mise à disposition des EPCI pour soutenir l'animation et la communication du dispositif !



ZOOMONS SUR UNE ACTION...

FAVORISER LA MONTÉE EN COMPÉTENCES DES MÉTIERS DU BÂTIMENT

Domaine de coopération: "Mobilisation des Professionnels du Bâtiment"

« La **mobilisation des professionnels du bâtiment** » suppose de favoriser la montée en compétences des professionnels locaux du bâtiment mais également des demandeurs d'emplois afin de faciliter leur insertion professionnelle et/ou susciter de nouvelles vocations. A l'échelle territoriale, l'enjeu majeur consiste à répondre aux **nouvelles normes d'efficacité énergétiques et thermiques**, incontournables à ce jour dans les marchés publics.

Pour répondre à ces enjeux prioritaires de formation et d'insertion professionnelle pour l'arrondissement d'Avesnes-sur-Helpe, une **stratégie de développement de formations REV3 pour l'efficacité énergétique du patrimoine bâti** a été créée, dans une perspective opérationnelle et rapide ! En effet, le **lancement de la stratégie, qui s'est tenue le 26 Février 2020**, a directement introduit quatre sessions de « **Sourcing** », appelées également « **tests d'appétence** », assurées par Practee Formations, sur les deux jours suivants à Fourmies. Plusieurs objectifs : sensibiliser les demandeurs d'emplois aux métiers du bâtiment, les faire pratiquer 5 corps de métier, les évaluer, et proposer des cursus de formation adaptés correspondant à leurs projets.

Résultats: 42 demandeurs d'emplois présents – 42 parcours professionnels à consolider - 100% de satisfaction.



Découvrez l'interview de l'équipe COTTRI sur le lancement de la stratégie sur CANAL FM en cliquant [ici](#)

Crédits photos: équipe COTTRI, Février 2020

C'ÉTAIT EN OCTOBRE 2017...



SIGNATURE DU PROTOCOLE D'ACCORD-CADRE DU COTTRI

Colloque National de l'ADEME, le 27 Octobre 2017 à ARRAS



Forte de ses stratégies en place et de ses nombreux projets de transition énergétique, la Sambre-Avesnois souhaite affirmer son volontarisme à engager des actions opérationnelles pour renforcer sa capacité d'adaptation au changement climatique.

Alain POYART, Président du Syndicat Mixte du SCoT Sambre-Avesnois



DES FORMATIONS ADAPTÉES AUX BESOINS DES ENTREPRISES LOCALES DU BÂTIMENT

En collaboration étroite avec le GIP Réussir en Sambre-Avesnois, la Région Hauts-de-France, le Département, Pôle Emploi et les organismes de formation, la stratégie de développement de formations REV3 pour la performance énergétique du patrimoine bâti prévoit, parallèlement au « sourcing », de faire venir la formation professionnelle au plus local afin de répondre à la précarité mobile de certains demandeurs d'emplois ainsi qu'à la demande des artisans d'optimiser les temps de déplacement.

Une ou plusieurs plateformes de formation, qualifiées FEEBAT 3, pourraient ainsi voir le jour en Sambre-Avesnois, accompagnées d'un programme adapté aux besoins des entreprises du bâtiment. Il s'agit en effet de pouvoir répondre à la fois aux exigences thermiques du bâtiment, à l'aune du plan national de rénovation thermique, mais également d'outiller les artisans afin de concourir aux marchés publics locaux, nombreux dans l'arrondissement (programmes ANRU, Action Cœur de Ville, stratégie d'intervention et de réhabilitation du patrimoine public etc.).

Dossier Forma'Innov en cours pour un déploiement courant 2020 - 2021

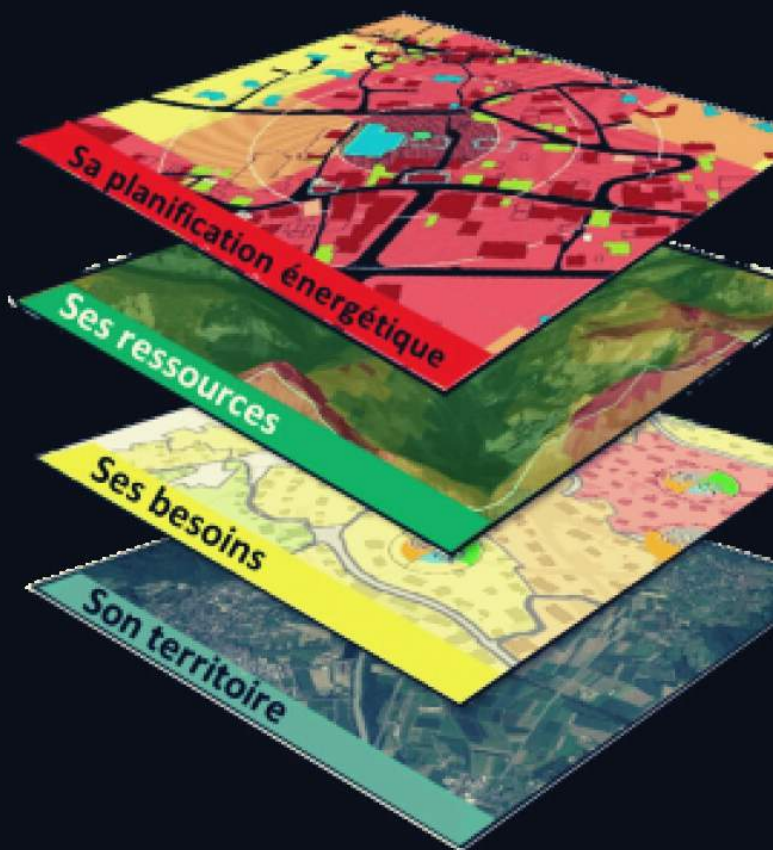


QUEL MIX ÉNERGÉTIQUE POUR NOTRE TERRITOIRE DEMAIN ?

Quel serait le mix énergétique de demain en Sambre-Avesnois ? Quelle est la capacité du territoire à accueillir des formes d'énergies renouvelables ? Quelle stratégie mettre en place ?

L'étude de programmation et de planification énergétique a fait l'unanimité de la phase de préfiguration du COTTRI Sambre-Avesnois. Les données sont à ce jour manquantes pour identifier les gisements d'énergies renouvelables et de récupération en Sambre-Avesnois, quand bien même les projets ne cessent de croître localement.

La connaissance de ces précieuses informations permettra aux porteurs de projets, publics et/ou privés, d'inscrire leurs ambitions au sein d'une stratégie énergétique unique.



Plusieurs étapes sont nécessaires au sein de cette étude :

- o Réaliser un état des lieux énergétique global de l'arrondissement (consommations, productions, réseaux existants) ;
- o Définir un scénario des besoins énergétiques futurs du territoire aux horizons 2030-2050 et 2100 ;
- o Identifier précisément les potentiels locaux de productions d'énergies renouvelables ;
- o Analyser les possibilités de stockage énergétique ;
- o Proposer une stratégie de mise en œuvre opérationnelle des résultats de l'étude ;
- o Identifier les projets concrets et structurants de Sambre-Avesnois.

L'étude fait aujourd'hui l'objet d'un marché d'appel d'offres de prestation intellectuelle afin de recruter un groupement compétent pour répondre à la commande du COTTRI Sambre-Avesnois. Il est disponible sur le [site internet de l'Agence](#).



**ON VOUS EN
DIT PLUS SUR
LES PROJETS!**

RECHERCHE, DÉVELOPPEMENT & INNOVATION

Conventionnement avec la Chambre de Commerce et de l'Industrie Hauts-de-France

Un partenariat est en cours, par voie de conventionnement, entre le COTTRI Sambre-Avesnois et la Chambre de commerce et de l'Industrie Hauts de France (CCIR) afin de mettre en œuvre l'objectif opérationnel de « 30 projets innovants d'entreprises de l'arrondissement d'Avesnes-sur-Helpe, qui répondent aux différents piliers de la Troisième Révolution Industrielle ».

Ces trente projets « démonstrateurs » auront inévitablement un effet « inspirant » vis-à-vis des autres entreprises de l'arrondissement pour qu'elles franchissent également le pas de l'innovation. Si cette étape n'est pas chose aisée, l'équipe du COTTRI, aux côtés de celle de la CCIR, auront pour mission d'accompagner les entreprises volontaires au passage du projet d'innovation à la réalité de marché, jusqu'à une éventuelle « commercialisation » de leurs produits et/ou valorisation de leur transition ; qu'elle soit énergétique, économique, sociale, voire numérique.



REALISATION 2020 - 2021 ET 2022



SENSIBILISATION DES HABITANTS AUX ÉCONOMIES D'ÉNERGIE

Une convention est en cours d'élaboration avec GRDF ! 3 objectifs :

- Mettre en place une prime à destination des habitants qui souhaiteraient se raccorder au réseau de gaz ;
- Mettre à disposition des Centres Socioculturels de l'arrondissement des outils d'animation pour sensibiliser les habitants aux économies d'énergie ;
- Mettre à disposition des structures animatrices du COTTRI deux caméras thermiques pour sensibiliser les propriétaires occupants à l'intérêt de la rénovation énergétique du logement, en lien avec les acteurs du PIG "Habiter Mieux".



UN A.M.I MOBILITÉ " LOCAL "

Améliorer la mobilité des habitants du territoire de la Sambre-Avesnois-Thiérache est une priorité identifiée dans le cadre du **Pacte de réussite de la Sambre-Avesnois-Thiérache**. En cohérence avec la loi d'Orientations des Mobilités (loi LOM), promulguée le 24 décembre 2019, l'A.M.I invite les offreurs de solutions à modeler des actions concrètes autour de trois axes majeurs, pour répondre aux besoins de mobilité des populations et d'amélioration de leurs conditions de déplacements : la mobilité pour l'emploi, la mobilité décarbonée, la mobilité partagée.

Initié par la Sous-Préfecture d'Avesnes-sur-Helpe et proposé conjointement avec l'équipe du COTTRI Sambre-Avesnois, l'A.M.I. sera ouvert aux *collectivités locales, syndicats mixtes, entreprises et associations de la Sambre-Avesnois Thiérache*.

LANCEMENT EN 2020



LE PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL

PROGRAMME NATIONAL
POUR L'ALIMENTATION
**NOTRE MODELE
A DE L'AVENIR**

Le territoire a été [lauréat du PNA](#) pour élaborer un Projet Alimentaire Territorial. Coordonné par le Parc naturel régional de l'Avesnois, il vise à apporter une réponse aux enjeux sociaux, environnementaux, économiques et de santé autour de l'alimentation. Une rencontre s'est tenue le 12 mars à la Maison du Parc pour recueillir les premiers avis des partenaires et acteurs du territoire sur le sujet. L'année 2020 sera consacrée à l'élaboration d'une feuille de route partagée qui permettra de définir les enjeux, objectifs et actions prioritaires à mettre en œuvre dans le cadre de ce projet.

Les partenaires seront de nouveau sollicités pour prendre part à l'élaboration de ce projet d'ici cet été !



POURSUIVRE L'ACCOMPAGNEMENT DU CTES SAMBRE-AVESNOIS

L'équipe du COTTRI Sambre-Avesnois a rejoint, depuis Septembre 2018, le comité technique et de pilotage du Contrat de Transition Ecologique et Solidaire (CTES). En effet, si l'ensemble des actions du COTTRI fait partie intégrante de ces dispositions d'accompagnement et de développement territorial de l'État, l'équipe est mobilisée, à l'instar de facilitateurs, pour contribuer aux réflexions des différents projets portés localement par une importante diversité de maîtres d'ouvrages. Le calendrier du COTTRI a d'ailleurs été prolongé d'une année supplémentaire afin de correspondre à celui des dispositifs précités.





#VERS UN PLAN DE MOBILITÉ RURALE EN SAMBRE-AVESNOIS

Le plan de mobilité rurale (PMRu) a été créé par la loi n°2015-992 du 17 août 2015 relative à la « transition énergétique pour la croissance verte » (article 55), dite loi TEPCV, qui indique que tout le territoire peut être concerné par un document local de planification des déplacements. Il a pour objet d'améliorer la mise en œuvre du droit au transport dans les territoires à faible densité démographique. Il doit offrir une alternative à la voiture individuelle et veiller à la complémentarité entre :

- les transports collectifs,
- les usages partagés des véhicules,
- et les modes de déplacement non motorisés.

Il permet une approche intégrée de la mobilité adaptée aux zones peu denses sur lesquels les mesures déclinées sur les territoires denses, comme des réseaux de transport collectif cadencés et maillés, ne pourront pas être déployées.

Le plan doit ainsi prendre en compte les enjeux sociaux, économiques et environnementaux spécifiques au territoire Sambre-Avesnois et répondre à l'objectif stratégique identifié dans le COTTRI :

« Améliorer l'offre de mobilité, notamment alternative, dans l'ensemble du territoire, et sensibiliser la population à se déplacer autrement ».

Démarche volontaire du Syndicat Mixte du SCOT Sambre-Avesnois, le Plan de Mobilité Rural sera réalisé au cours de l'année 2020 par les équipes du COTTRI, avec une adoption prévue au premier semestre 2021. Son élaboration ne partira pas de zéro : il prendra en considération l'ensemble des enjeux, des problématiques et dispositifs d'ores et déjà connus au sein de l'arrondissement. Enfin, les collectivités signataires du COTTRI ont manifesté leur intérêt à disposer d'un document concerté, communiquant et facilitateur pour expérimenter des solutions innovantes en matière de mobilité active, décarbonée et partagée.



AGENDA DU COTTRI

Dates à définir

- Signature de la convention COTTRI/CCI Hauts-de-France pour le domaine de coopération "R&D Innovation"
- Signature de la convention COTTRI/GRDF pour le domaine de coopération "Performance énergétique du patrimoine privé"
- REV3 Tour de lancement R&D Innovation en partenariat avec la CCI Hauts-de-France Grand Hainaut
- Sélection du prestataire pour l'élaboration de l'étude de planification énergétique
- Définition du calendrier de formation de la stratégie de développement REV3 Bâtiment
- COPIL n°2 du COTTRI Sambre-Avesnois



VOS CONTACTS



Benoît WASCAT

Président du COTTRI Sambre-Avesnois
Conseiller régional Hauts-de-France
benoit@wascat.fr



Corentin GREUEZ

Chargé de mission Climat-Air-Énergies
corentin.greuez@adus.fr
03.27.53.01.36



Melvin DELJEHIER

Chargé de mission Transition énergétique
melvin.deljehier@parc-naturel-avesnois.com
03.27.21.49.51



COVID-19

Il existe des gestes simples pour vous protéger et protéger votre entourage



Se laver les
mains très
régulièrement



Tousser ou
éternuer dans
son coude
ou dans un
mouchoir



Utiliser des
mouchoirs à
usage unique



Saluer sans
se serrer
la main,
éviter les
embrassades